



DEL2024_023

Portant sur l'élection d'un nouveau délégué au Syndicat Mixte de Transport Scolaire Mantes-Maule-Septeuil

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Fabrice LEPINTE, Maire.

Date de convocation : 4 juin 2024

Date d'affichage : 4 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres votants : 6

Prénom/Nom/Fonction	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Fabrice LEPINTE (<i>Maire</i>)	X			
Xavier ANQUETIN (<i>1^{er} adjoint</i>)	X			
François-Régis TARDY (<i>3^{ème} adjoint</i>)	X			
Gaël GUADEBOIS (<i>4^{ème} adjoint</i>)			X	
Patrick DUEDAL (<i>Conseiller</i>)	X			
Nina DHOOGHE (<i>Conseiller</i>)			X	
Grégoire FLANDIN (<i>Conseiller</i>)	X			
Magali LEMAIRE (<i>Conseiller</i>)	X			
Philippe MANCINI-HEITZELER (<i>Conseiller</i>)		X		
Véronique LEITERER (<i>Conseiller</i>)			X	
Thierry GAUGUET (<i>Conseiller</i>)		X		

A été nommé(e) secrétaire de séance : François-Régis TARDY

EXPOSE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite du décès de Madame Régine LECHIEN, il est nécessaire d'élire un nouveau représentant au Syndicat Mixte de Traitement des Services (SMTS).

Conformément aux statuts du Syndicat, il est requis de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. À ce jour, les représentants sont :

Monsieur Fabrice LEPINTE, délégué titulaire

Monsieur François-Régis TARDY, délégué suppléant

Monsieur Philippe MANCINI-HEITZELER, délégué suppléant

Il manque donc un délégué titulaire pour compléter la représentation de notre commune au sein du SMTS.

Monsieur le Maire invite les conseillers à proposer leur candidature pour ce poste afin de procéder à l'élection d'un nouveau délégué. Il est crucial de combler ce poste rapidement pour assurer la continuité de notre participation et notre représentation au SMTS.



IL EST PROPOSE AU CONSEIL LA DELIBERATION SUIVANTE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire, suite au décès de Madame Régine LECHIEN,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

PROCEDE à la nomination :

François-Régis TARDY est nommé délégué titulaire, à la place de Régine LECHIEN

Grégoire FLANDIN est nommé délégué suppléant, à la place de François-Régis TARDY

Vote POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour extrait, conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Fabrice LEPINTE



Le secrétaire de séance
François-Régis TARDY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 17/06/2024

Publication ou notification du : 17/06/2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat ou de sa publication (article R. 421-5 du code de justice administrative).